

# LE COURRIER DU COMMERCE

## JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

### Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
**LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON**  
TÉLÉPHONE 31-01  
BUREAUX à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.  
Téléphone 32-64

**TARIF DES ABONNEMENTS**  
Pour toute la France... UN AN 45 fr.  
Étranger... 20 fr.  
Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur  
On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste. Les abonnements ne sont reçus que pour un an, sans paiement d'avance et partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

**TARIF DES ANNONCES**  
Annonces Industrielles en 4<sup>e</sup> page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne  
Réclamées en troisième page... 1 fr. 50 —  
Chronique troisième page... 1 fr. 50 —  
Chronique deuxième page... 2 francs —  
Ces prix sont payables d'avance et à Lyon.  
Prix spéciaux pour Contrats à l'année.

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
**LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON**  
TÉLÉPHONE 31-01  
BUREAUX à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.  
Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

## GRAINS ET FARINES

Tandis qu'au front de la bataille les éléments jeunes et valides de la nation font une œuvre sublime et surhumaine, les agriculteurs dans la paix des champs accomplissent eux aussi un devoir qui n'est pas héroïque certes, mais qui oblige cependant à l'admiration. Leur esprit de ténacité fera des merveilles et malgré tout on ensemencera.

mes au début de la semaine mais les cotes les plus récentes qui nous sont télégraphiées nous les montrent comme étant toujours très bien tenus et même en hausse. On offre des Hardwinters et Redwinters disponibles à 27.625 ; flottant à 27.50 et embarquement décembre à 27.25 palan Marseille.

Les nouvelles qui nous parviennent des diverses régions avec lesquelles nous pouvons rester en relations suivies sont si satisfaisantes, car le paysan se heurte à tant de difficultés, manque de chevaux, manque de bras, mais encourageantes.

L'Administration de la Guerre avait offert le mois dernier aux municipalités et départements qui en feraient la demande les blés exotiques qui pourraient être nécessaires aux besoins de la population civile, au cours de 26 fr. le quintal pris au port de débarquement en France. Il est bien douteux qu'elle puisse maintenir cette offre maintenant.

Que la saison s'y prête quelque peu et que les agriculteurs de France réalisent un tour de force qui fera époque aussi dans l'histoire.

Les vendeurs de blés d'Amérique ont élevé leurs prétentions parce que la demande s'est accentuée en France et en Italie.

C'est la culture du blé qui domine actuellement toutes les préoccupations agricoles. Il faut ensemencher du blé partout où cela sera possible et que l'an prochain à la moisson, aux lauriers de la victoire s'ajoute la satisfaction d'engranger une récolte presque normale.

Une autre cause de hausse qui influe particulièrement sur les blés indigènes réside dans le manque d'offres de la culture. Celle-ci très absorbée par les travaux des champs n'offre pas et dans tous les rayons on constate une hausse d'au moins 50 centimes par 100 kilos par rapport à la semaine dernière. Enfin il manque d'importations régionales comme le Nord, la Champagne qui ne peuvent alimenter le marché en France.

A nos abonnés, Négociants, Minotiers, Marchands grainiers placés au cœur des agglomérations agricoles, en contact avec les cultivateurs restants ils appartiennent de vulgariser les conseils pratiques et d'aider aux semences méthodiques dans toute la mesure de leurs moyens.

D'autres régions situées sur des lignes de chemins de fer essentiellement utilisées par l'autorité militaire pour les besoins de la défense nationale ne peuvent que très difficilement expédier.

Nous savons que beaucoup s'y sont employés très heureusement et que leur exemple mérite d'être suivi. Nous sommes à leur disposition par la voie de notre journal particulièrement répandu dans les régions non violées par l'envahisseur pour coordonner leurs efforts.

Les affaires sont donc toujours gênées par les difficultés d'expédition ce qui s'arrangera au jour prochain où l'ennemi aura repassé la frontière.

Dans les territoires souillés par les barbares et qui en seront bientôt débarrassés peu à peu l'agriculture viendra prochainement faire sa reprise pacifique.

On offre toujours des blés de Bretagne, lesquels n'ont pas encore été bien atteints par la hausse puisqu'il s'est fait quelques lots à 26 fr. départ, mais ajoutons, sous garantie de poids. On demande le plus souvent 26.25.

La nature, vivante et bonne, reprend vite ses droits. Notre Directeur qui est au front nous écrit tout récemment. Après le tableau douloureux des villages qui n'ont plus une seule maison debout ou il ne reste plus que des murs à moitié écroulés et les chemins des maisons qui dessinent leur silhouette sinistre au dessus de toutes ces ruines, il nous ajoute : « peu à peu cependant les champs reprennent leur physionomie de calme végétation et à part les tumulus qui accusent la présence sous terre de quelques malheureuses victimes de la guerre, à part des saisons abandonnées, des machines agricoles brisées, des chevaux morts ou qui à bout de souffrance finissent de mourir, à part les arbres dé-ci, dé-là sapés par les obus, la nature semble déjà avoir oublié le terrifiant spectre de la guerre qui a passé en rafale hurlante. »

Quant aux blés de la région lyonnaise dont les qualités sont bien variables ils ont suivi la tendance générale.

Après le tableau douloureux des villages qui n'ont plus une seule maison debout ou il ne reste plus que des murs à moitié écroulés et les chemins des maisons qui dessinent leur silhouette sinistre au dessus de toutes ces ruines, il nous ajoute : « peu à peu cependant les champs reprennent leur physionomie de calme végétation et à part les tumulus qui accusent la présence sous terre de quelques malheureuses victimes de la guerre, à part des saisons abandonnées, des machines agricoles brisées, des chevaux morts ou qui à bout de souffrance finissent de mourir, à part les arbres dé-ci, dé-là sapés par les obus, la nature semble déjà avoir oublié le terrifiant spectre de la guerre qui a passé en rafale hurlante. »

On cote :  
Blés de la région lyonnaise... 27 50  
— du Centre (Allier, Cher, Nièvre)..... 28 25  
Les 100 kilos, rendus Lyon ou parité.

Nous signalons dans notre dernière chronique les protestations de certains journaux italiens craignant que par la Suisse les Allemands introduisent d'Italie et d'ailleurs des marchandises destinées à la ravitaillement et se jouent ainsi du blocus virtuel où les alliés les ont acculés.

Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos, pris dans les gares de chaque provenance.

Notre correspondant de Turin nous confirme ainsi ces protestations : « La plupart des marchandises admises et beaucoup de celles non admises à l'exportation d'Italie sont achetées par les Suisses. L'opinion publique en Italie est alarmée et redouté qu'à travers la Suisse on fasse la contrebande pour le ravitaillement des Allemands et des Autrichiens. Ces jours derniers les journaux d'Italie ont élevé de vives protestations lesquelles ne manqueront pas d'être suivies de mesures énergiques. Nous avons trop de sympathies en Italie pour qu'il n'y soit pas mis le hoï et la lettre de notre correspondant qui contient aussi de touchants encouragements nous démontre une fois de plus que bien des cœurs italiens battent à l'unisson des nôtres. »

On cote :  
FARINES. — La vente continue à se faire au jour le jour ; la meunerie, pas plus que la boulangerie ne voulant à l'heure actuelle faire des marchés à livrer.

Comme prix, la tendance est soutenue, cela s'explique d'autant plus que les stocks sont peu importants et que d'un autre côté les blés sont un peu en hausse. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les sons sont en baisse sensible.

On cote :  
Sons trois cases..... 8 50 9 ..  
Recoupes..... 10 .. 11 ..  
Fleurages blancs..... 17 .. 18 ..  
Fleurages bis..... 15 .. 16 ..  
Petits blés..... 10 .. 11 ..  
Criblures blanches..... 10 .. 11 ..  
Criblures noires..... 8 .. 9 ..  
Les 100 kilos, Lyon ou parité.

Comme prix, la tendance est soutenue, cela s'explique d'autant plus que les stocks sont peu importants et que d'un autre côté les blés sont un peu en hausse. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les sons sont en baisse sensible.

SEIGLES. — La récolte du seigle a beaucoup manqué dans notre région et dans la plupart de celles sur lesquelles il nous est possible d'avoir des renseignements. Les seigles de la région lyonnaise sont souvent très graineux. Mais ce qu'il faut surtout retenir c'est que la quantité fait défaut.

Comme prix, la tendance est soutenue, cela s'explique d'autant plus que les stocks sont peu importants et que d'un autre côté les blés sont un peu en hausse. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les sons sont en baisse sensible.

Par contre la demande n'est pas sans activité. Les farines de seigle allemandes avaient autrefois porté grand préjudice à la minoterie spéciale et celle-ci va pouvoir écouler maintenant plus facilement ses produits.

Comme prix, la tendance est soutenue, cela s'explique d'autant plus que les stocks sont peu importants et que d'un autre côté les blés sont un peu en hausse. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les sons sont en baisse sensible.

La tendance des cours est ferme.

Comme prix, la tendance est soutenue, cela s'explique d'autant plus que les stocks sont peu importants et que d'un autre côté les blés sont un peu en hausse. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les sons sont en baisse sensible.

La tendance des cours est ferme.

On cote :  
Seigles de la région lyonnaise 18 75 à ..  
— de la Loire..... 19 .. à ..  
Les 100 kilos, départ.

AVOINES. — Bien peu à dire sur les avoines passées au rang de marchandises d'intérêt secondaire.

Dans l'Indre, l'Administration de la Guerre paie 21 fr. départ. Les vendeurs d'avoines du Centre (Allier, Cher, Nièvre) tiennent 20 fr. départ les noires et grises d'hiver. Dans le Poitou on tient 20.50 départ.

ORGES. — Les affaires en orges restent limitées. On offre quelques orges de mouture de l'Indre et du Loiret de 18 à 18.50 les 100 kilos rendus, ainsi que des escourgeons.

MAÏS. — Ces grains n'ont pas beaucoup d'acheteurs. Nous ne connaissons pas de modifications depuis la semaine dernière. On tient : Maïs jaune Plata flottant 17 fr. wagon quai Bordeaux ou 18.50 palan Marseille.

SARRASINS. — La demande est active, ce qui favorise la hausse. Mais la marchandise est difficile à faire venir de Bretagne. Plusieurs négociants de notre place traitent quelques sarrasins de pays. Les sarrasins bretons valent aujourd'hui de 16.50 à 16.75 les 100 kilos départ.

## Marché de Paris

Mercredi 28 octobre.  
Notre marché avait un assez grand nombre de visiteurs. Le blé reste bien demandé pour Paris et les usines du grand rayon parisien et il est toujours peu offert. Aussi les prix ont-ils monté de 26.50 à 27 départ. Le disponible continue d'être très recherché à Paris méridionale, et la farine se vend bien. La rareté de la marchandise est due au fait que les travaux des champs empêchent les battages, mais son encherissement a une autre cause indirecte : c'est la hausse américaine, provoquée par la réduction des droits de douane en Italie. On cote les roux d'hiver n° 2 livraison fin novembre commencement décembre, 26.75 dérivé le Havre et les Redwinters première quinzaine de novembre, 27.25.

L'avoine elle-même est fermement tenue, parce que plus demandée au départ pour différentes directions autres que Paris. Les blanches valent 20.50 à 20.75, les grises 21.50, les noires 22.50 Paris.

Les orges, toujours peu demandées (la fabrication de la bière est difficile), sont faibles et offertes de 18.25 à 18.75 Paris.

Les seigles, mieux demandés au départ, se cotent 18.50 à 19 fr. On offre les maïs jaunes Plata livraison commencement novembre à 15.50 Paris. Les sarrasins valent 14.50 à 15 départ. Il ne se fait toujours à peu près rien en sons, tenus suivant qualités, 6 à 12 francs.

## Marché de Marseille

Mercredi, 28 octobre.  
Blés. — On cote : Hardwinter n. 2 et Redwinter n. 2, 28.50 les 100 kilos logés pris en magasin, frais de sortie à la charge des acheteurs, sacs à facturer aux acheteurs à 1.25.

Hardwinter n. 2, 27.50 les 100 kil. nus sous palan aux usages de Marseille. Blanc Californie ou Oregon 28.50 en sacs d'origine brut pour net, sacs au bénéfice des acheteurs, les 100 kilos logés.

Importé d'Algérie, 2.120 qtx.

Ford. et Max PALM, Courtiers-Repres<sup>s</sup> MARSEILLE 9.

Grains grossiers. — La situation du marché grains est toujours très ferme pour le peu de qualités qui restent à la vente sur notre place. De ce fait les affaires deviennent difficiles et rares.

Maïs. — Nous pratiquons disponible : Plata jaunes sous huitaine 18.50 ; Annam petits grains 19 ; Annam petits grains criblés 20 ; Cinquantini petits grains 25, aux 100 kilos logés voie ferrée Marseille.

escompte 1 % ; Bluestem attendus incessamment 28.60 à 28.50 les 100 kilos palan, sans escompte.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Grains, Blés, Issues, Farines.

## Marché de Bordeaux

Lundi, 26 octobre.  
Blés. — On cote : Blés d'Amérique, pas de vendeurs au commerce ; blés du Centre et du Poitou, 26 à 26.25 les 100 kilos, départ ; blés de pays, 20.75 à 21 les 80 kilos, rendus aux usines.

MAÏS. — On cote : Maïs roux, Plata disponible 18.50 ; livraison octobre et premiers jours de novembre 17.50 ; livraison novembre et décembre 16.50 les 100 kilos, logés, sur quai Bordeaux.

AVOINES. — On cote : Avoines grises d'hiver du Poitou, disponible 22.25 ; livraison octobre 21.25 à 21.50 les 100 kilos nus, gare Bordeaux.

ORGES. — On cote : Orge pays 19.50 à 20 les 100 kilos nus, gare Bordeaux.

SEIGLES. — On cote : Seigles de pays 21.25 à 21.50 les 100 kilos, gare Bordeaux.

## MARCHÉS ÉTRANGERS

ITALIE  
Turin, 25 octobre.  
Blés. — La récolte a été au-dessous de la normale. On prévoit une diminution de 14 à 15 millions de quintaux. L'absence de l'importation habituelle de la Russie et de la Roumanie comme aussi le manque de livraison de la part de presque tous les vendeurs Nord-Américains, ont produit une hausse très inquiétante. Les prix ont atteint 31 et 32 fr. les 100 kilos.

Le gouvernement est intervenu ces jours-ci en décrétant la réduction des droits de douane de 7.50 à 3 fr. On ne peut pas encore se prononcer mais les gens compétents ne croient pas que cette mesure soit suffisante pour ramener le marché du blé à des prix plus faciles.

AVOINES-MAÏS. — Ces produits également du fait de la production nationale n'est pas suffisante, éprouvent les conséquences des difficultés d'importation. Le Gouvernement a pris à leur égard la même mesure de réduire les droits de douane.

On cote :  
Avoines, de 22.50 à 23 ; maïs, de 20 à 21 fr. les 100 kil.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE

### ADJUDICATIONS

#### FOURRAGES A LA RATION

Résultats  
Lyon, 26 octobre. (Camp de Sathonay). — Adjudicataire, M. Bayle : Foin 7.50 ; paille 4 ; avoine 19, les 100 kilos.

Chalon-s.-Saône, 26 octobre. — Adjudicataire, M. Muthoet, à Chalon : Foin 7 ; paille 5 ; avoine 20, les 100 kilos.

Autun (S.-et-L.), 26 octobre. — Adjudicataire, M. Sambin, à Romanèche : Foin 10 ; paille 6 ; avoine 21, les 100 kilos.

Le Puy-en-Velay, 26 octobre. — 86<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, adjudicataire, M. Mounier, à Sainte-Sigolène (Hte-Loire) : Foin 8.50 ; avoine 22.75 ; paille alimentaire 4.50 ; de couchage 4.20, les 100 kilos.

#### VENTES DE SONS

Avis  
Lyon, 3 novembre, à 2 heures, la Manutention militaire de notre ville vendra au comptant : 2.500 quintaux métriques de son ; 300 qtx mét. de remoulage, de blé tendre.

## Chronique du Ravitaillement

### SUCRE

L'industrie sucrière traverse une crise grave provoquée d'une part par la destruction des usines du Nord et l'envahissement des régions qui fournissent une grande quantité de betteraves sucrières, d'autre part par la fermeture de certaines raffineries régionales, (Chalon-sur-Saône) et l'effolement de certains ménages qui ne dorment plus en paix qu'avec 30 kilos de sucre sous leur traversin.

Cette crise a amené une hausse des sucres qui menaçait de prendre des proportions inquiétantes. Pour remédier à cet état de choses, la commission locale de ravitaillement a, dans sa dernière séance, décidé de fixer ainsi qu'il suit le prix maximum de vente au détail de cette denrée.

Sucre séché ou rangé, 1.20 le kil. ; sucre cristallisé ou en poudre, 1.10 le kil.

TRANSPORTS PAR VOIE FERREE  
Une affiche en date du 3 octobre, apposée dans toutes les gares, fait connaître les conditions dans lesquelles les transports commerciaux sont autorisés sur les différents réseaux de chemins de fer.

Le territoire national a été divisé en quatre zones (A B C et D) pour chacune desquelles un régime spécial a été institué.

CHEVAUX  
Une circulaire de M. le Ministre de la guerre (25 août 1914) a prescrit de mettre à la disposition de l'agriculture et du commerce les chevaux inutilisés ou inutilisables par l'armée.

En exécution de ces dispositions 175 chevaux ont été attribués à la Ville de Lyon et 200 aux agriculteurs du Rhône.

M. le Maire a procédé à la répartition du lot mis à sa disposition et les animaux destinés à l'agriculture ont été affectés par M. le Préfet du Rhône aux communes dont les besoins lui ont paru les plus urgents. Il a été surtout tenu compte dans cette affectation des superficies ensemencées en blé et des ressources locales en bœufs ou vaches de travail.

Les chevaux sont prêtés gratuitement par l'armée d'entretien (nourriture, ferrure, soin vétérinaire) restant à la charge du détenteur, sous la responsabilité des communes.

En cas de maladie grave ou d'accident le maire doit en rendre compte à la Gendarmerie qui fera une enquête.

Tout animal insuffisamment traité ou surmené par son détenteur lui sera retiré. Les chevaux mis à la disposition des agriculteurs ont été remis aux intéressés les 12 et 17 octobre, ceux destinés à la Ville de Lyon ont été livrés dans les premiers jours d'octobre.

Les premiers renseignements recueillis permettent d'espérer que la mesure prise aura les meilleurs résultats. Les chevaux prêtés sont tous des animaux âgés, fatigués et ne présentant qu'une apparence qui leur est peu favorable. Cependant, un grand nombre de détenteurs en sont satisfaits. Ils estiment qu'avec des ménagements, des soins appropriés à leur état et une alimentation bien comprise ces chevaux pourront être utilisés dans d'excellentes conditions. Les semences se feront difficilement, tout ce qui permettra de les activer sera accueilli favorablement.

Il est donc à souhaiter que l'autorité militaire augmente le plus possible les quantités de chevaux de cette catégorie qui ne peuvent qu'encombrer les écuries des casernes sans aucun profit pour l'armée.

Il semble inutile d'insister sur les services que cette cavalerie peut rendre aux commerçants et industriels dont les plaintes justifiées montrent tous les jours la pénurie des moyens de transports dont ils disposent.

Dans cette chronique nous répondons aux demandes de nos lecteurs demandant des précisions sur certaines questions concernant le ravitaillement et présentant un caractère d'intérêt général.

## LE NOUVEAU MORATORIUM

Un décret du 27 octobre vient de prolonger le moratorium jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1915, mais avec de sérieux adoucissements.

Nous ne publions pas le texte de ce décret qui a été reproduit par tous nos confrères politiques, mais voici ce qu'il faut en retenir.

1<sup>o</sup> Pour les valeurs à échéance avant le 4 août, le délai de paiement est prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1915.

2<sup>o</sup> Toutefois, pour les débiteurs non mobilisés ou domiciliés dans les régions envahies, le paiement pourra être exigé à partir du 1<sup>er</sup> décembre, faute de quoi une action pourra être exercée contre eux avec la permission du tribunal civil, sans protêt préalable, et quinze jours après le défaut de paiement.

3<sup>o</sup> Le maximum de remboursement par les banques est porté à 1.000 fr. et 50 % du surplus pendant le mois de décembre, dans les conditions déterminées par les deux décrets précédents ceux des 27 septembre et 29 août.

Ministère des Postes et Télégraphes

## AVIS AU PUBLIC

Des dépêches postales auraient pris feu par suite de la présence d'allumettes dans des paquets adressés à des militaires.

Pour éviter de nouveaux accidents, l'attention du public est appelée sur le danger d'insérer des objets inflammables dans les envois postaux.

Cette interdiction est générale ; elle s'applique aussi bien aux lettres qu'aux envois admis au bénéfice d'une taxe réduite ; les sanctions applicables sont les suivantes : amende de 150 à 300 fr. pour une première infraction ; 300 à 3.000 francs en cas de récidive. (Loi de Finances du 8 avril 1910, art. 45).

Lyon, le 26 octobre 1914.  
Le Directeur p. i.,  
VEURIER.

## Echo

MM. PUROL et MAYOUSSIER, courtiers en pommes de terre et fourrages à Lyon, nous prient de prévenir leurs clients et amis, lecteurs du « Courrier du Commerce », que mobilisés, leurs bureaux sont fermés depuis fin juillet et ne seront rouverts qu'à la cessation des hostilités. Ils s'excusent de n'avoir pu répondre à la correspondance qui leur a été adressée depuis le commencement de la mobilisation.

## Pailles et Fourrages

Lyon, 30 octobre. — Pailles : La reprise dans la demande s'est encore quelque peu accentuée cette semaine. C'est principalement les pailles pour l'industrie qui commencent à être recherchées ; cela provient sans doute de ce qu'il s'était passé très peu de marchés en juin et juillet avant la guerre, contrairement à l'ordinaire et qu'en ces cas, les rares affaires conclues se sont trouvées résiliées d'office pendant la mobilisation.

Malgré cette meilleure disposition des acheteurs, l'offre à peu de chose près est restée la même, c'est-à-dire très réduite, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné les grosses quantités réquisitionnées un peu partout et l'absence presque complète, hélas ! de la main d'œuvre, des chevaux, du matériel et même des négociants.

On cote donc, très nominalement, la tonne, gares d'expédition :  
Paille froment en gerbes, alimentaire, Forez-Velay-Auvergne..... 38 .. à 43 ..  
Paille froment en gerbes, alimentaire, Forez-Velay-Auvergne..... 35 .. à 40 ..  
Paille seigle en gerbes, machine, Forez-Velay..... 34 .. à 36 ..  
Paille seigle en gerbes, fléau Forez-Velay..... 35 .. à 37 ..  
Paille seigle en gerbes, glan, Forez-Velay..... 53 .. à 58 ..  
Paille froment en balles, battueuse, Provence..... 43 .. à 45 ..  
Paille froment en balles, rouleau, Provence..... 50 .. à 52 ..  
Paille avoine en balles, batteuse, Provence..... 45 .. à 50 ..  
Paille avoine en gerbes, Forez-Velay-Auvergne..... 32 .. à 34 ..

Foins : La tendance est toujours la même surtout dans la demande qui est des plus inactives. Au contraire, les vendeurs se montrent un tant soit peu plus empressés.

On cote, à la tonne, plutôt prix vendeurs, départ pays d'expédition :  
Foin, vrac, Lyonnais-Dauphiné-Bresse..... 75 .. à 80 ..  
Foin, vrac, Forez-Velay-Auvergne..... 70 .. à 75 ..  
Foin, balles, Forez-Velay-Auvergne..... 75 .. à 80 ..  
Foin, balles, Dauphiné-Provence..... 85 .. à 90 ..

Vergigny (Yonne), 26 octobre. — Foin de pays 8 ; luzerne 8 ; trèfle 6 ; paille de froment 4 ; de seigle 5 ; d'avoine 3.50.

Tous ces prix 100 kilos, en notre gare sur wagon.

Ancienne Maison Moussier et Claudius Mousnier, Louis PAQUELET, suco<sup>r</sup>, mobilisé, sur la ligne de feu, courtier, pommes de terre, fourrages, grains. S'adresser à ses prédécesseurs Lyon, 5, rue de la Barre, 5. Téléphone 27-03 ; Télégramme : Mousgrin.

## Graines fourragères

Poitiers (Vienne). — Voici les cours pratiqués à notre foire : Trèfles violets du Centre et Ouest, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne, en qualités non décussées, de 100 à 110 fr. ; les violets du Midi : Gers, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Lot, etc., de 85 à 90 les 100 kilos. Affaires minimes.

Transactions nulles en luzernes.  
Agen, 23 octobre. — On cote : Trèfle violet 84 à 88 ; vesces 25 les 100 kilos. Offres réduites, cours en hausse.

Castelsarrasin, 22 octobre. — On cote : Trèfle violet 88 les 100 kilos.  
Pierrelatte (Drôme), 22 octobre. — On cote : Luzerne 70 à 90 ; trèfle 80 à 90 ; sainfoin 23 les 100 kilos. Petite récolte.

Le Puy (Hte-Loire), 27 octobre. — On cote : Vesces d'hiver 28 ; de printemps 23 les 100 kilos.

## Pommes de terre

Lyon, 30 octobre. — La hausse s'est pleinement maintenue et même légèrement accentuée surtout en Limousin, Poitou, Bretagne où la réquisition a repris d'une façon intense. L'armée paie cher, pour le plus grand bien de la culture, mais non pour l'économie du Trésor, sans parler des intérêts du commerce, pourtant plus utile que jamais dans l'œuvre commune.

L'Early toujours très goûtée dans la région lyonnaise se fait de plus en plus rare et c'est à peine si l'on en trouve encore quelques petits lots en Touraine, Anjou et Orléanais. En tous cas il ne faut pas marchander et payer le grand prix.

La Magnum. Fin de Siècle jusqu'ici libéralement offerte par la Bretagne ne s'obtient plus qu'avec peine et à 5 ou 10 fr. de plus par tonne que la semaine passée.

De toutes les sortes communément traitées dans tout le Sud-Est c'est encore l'Institut la plus offerte quoiqu'également en hausse.

L'auvergne et le Forez n'ayant cette année qu'une très petite récolte sont toujours durs à la détente et c'est tout au plus si la Princesse de la Limagne donne satisfaction, les autres

sortes laissent beaucoup à désirer au point de vue conservation.

On cote, la tonne, gares des vendeurs et paiement contre documents, au départ :

Table listing market prices for various goods like Early Auvergne, Early Poitou, etc.

Chalon-s.-Saône (S.-et-L.), 23 octobre. — On cote : Rouges 9 à 10 ; jaunes 10 à 11 ; Early 11 à 12 ; Beauvais 9 à 10, les 100 kilos.

Castelsarrasin, 23 octobre. — On cote : Beauvais 6 fr. les 100 kilos.

Orthez (B.-P.), 22 octobre. — On cote : Rouges 10 fr. le sac.

Primeurs, Légumes, Fruits

Lyon, 29 octobre. — On cote : Haricots fins 40 à 75 ; moyens 20 à 40 ; à écosser 30 à 40 ; pois 45 à 50 ; châtaignes 12 à 15 ; marrons 25 à 28 ; raisins Chasselas 40 à 50 ; gros verts 15 à 18 ; pommes Canada 20 à 25 ; ordinaires 12 à 15 ; poires à couteau 15 à 20 ; à cuire 13 à 16 ; figues 20 à 30 ; tomates 35 à 45 les 100 kilos.

Marseille, 28 octobre. — On cote : Aubergines, la douzaine 0.40 à 0.50 ; haricots verts fins, 65 à 75 ; moyens 35 à 45 ; gros 15 à 20 ; rouges 35 à 45 ; cagneux 27 à 35 ; cocos 20 à 25 ; beurres 20 ; grands choux-fleurs 4 la douzaine ; tomates 10 à 15 ; pois 5 à 6 ; ordinaires 30 à 40 ; petits choux-fleurs 1 à 2.30 ; pommes de terre 8 à 10 ; poires royales 20 à 40 ; poires duchesses 20 à 40 ; beurres 30 à 60 ; grises 30 à 45 ; pommes ordinaires 10 à 20 ; raisin rosaki 30 à 35 ; Chasselas 30 à 35 ; melons 0.20 à 0.60 ; poireaux 0.45 le paquet ; navets 0.20 ; artichauts, la douz. 0.60 à 1.

Turin, 25 octobre. — L'exportation étant permise sans aucune limite, les prix se sont beaucoup élevés depuis un mois. Les pommes de terre que l'on obtenait avant de 6 à 7, cotent à présent de 12 à 14. Les oignons se payaient de 8 à 9, ils valent à présent de 20 à 22. L'ail se payait de 15 à 20 et à présent de 40 à 50 francs.

AVIS IMPORTANT. — Le Journal Officiel publie un décret prohibant, à dater du 27 octobre, la sortie des fruits de table frais, secs ou tapés, ainsi que la réexportation en suite d'entrepôt de dépôt de transit, de transbordement et d'admission temporaire.

Légumes secs

Lyon, 30 octobre. — La difficulté des transactions, relativement aux légumes secs, est toujours la même ; non seulement les légumes secs nouveaux sont recherchés par les acheteurs, mais l'autorité militaire a mis l'embargo sur les régions productrices, qui ne peuvent point exporter hors de leurs départements, avant d'avoir fourni les quantités considérables, nécessaires pour l'alimentation des troupes. Il est à espérer que des dispositions sérieuses seront prises pour que le public, qui est cependant également intéressé, puisse être approvisionné d'une façon normale.

Turin, 25 octobre. — Bien que la récolte des haricots soit bonne, le Gouvernement a interdit l'exportation. Il est probable qu'en novembre il sera possible d'en exporter avec des limitations sur la quantité.

On cote aux 100 kil. : haricots blancs demi-soissons, 45 à 48 ; blancs ronds moyens, 38 à 40 ; gris longs, 37 à 39 fr.

Agén, 23 octobre. — On cote : Haricots 40 les 100 kilos.

Chalon-s.-Saône (S.-et-L.), 23 octobre. — On cote : Haricots 39 à 41 les 100 kilos. Peu d'offres, tendance ferme.

Orthez (B.-P.), 23 octobre. — On cote : Haricots 36 à 39 les 80 kilos. Tendance ferme.

Le Puy (Hte-Loire), 27 octobre. — On cote : Lentilles vertes 85 à 100 les 100 kilos logés. Les lentilles vertes se raréfient, avant peu, elles seront totalement épuisées.

Turin, 25 octobre. — Malgré la récolte très bonne comme qualité et comme quantité, les prix au lieu de baisser depuis la récolte nouvelle sont toujours en augmentation et les prévisions sont encore à la hausse particulièrement pour les qualités les plus fines.

Les causes de la hausse sont le renchérissement de tous les produits et la très forte demande pour l'exportation. Des ventes assez suivies ont été effectuées en France et le riz du Piémont ayant la préférence des consommateurs français qui, justement, les considèrent comme les meilleurs de tous les riz d'importation.

Noix — Cerneaux

Lyon, 30 octobre. — Cerneaux. — Pendant la semaine que nous venons de traverser, les offres en cerneaux nouveaux pour l'huilerie, n'ont pas été bien suivies.

Dans le Périgord certains vendeurs tiennent 100 fr. pour du livrable sur novembre, tandis que d'autres céderaient croyons-nous à 95 fr. En ce qui concerne le Dauphiné, il n'y a pas encore de cours établis. En résumé, étant donné l'abondance de la récolte, il est à présumer que les cours sont appelés à baisser, surtout si le décret interdisant à partir du 27 courant la sortie des fruits de table, frais ou secs, comprend les noix.

Poitiers (Vienne), 18 octobre. (Foire de Saint-Luc). — Peu d'offres de noix. Les cultivateurs étaient en très petit nombre à cette foire, mais ils n'en avaient pas moins des prétentions exagérées et auraient voulu voir s'établir le prix de 40 francs. On n'a rien acheté, ayant peu de besoins, et, escomptant bien des offres à meilleur cours dans peu de temps. Les courtiers qui, d'habitude, achetaient pour l'exportation une grande partie de la récolte à cette foire annuelle, n'ont rien demandé.

Huiles

Marseille, 28 octobre. — On cote : Arachides petite ruffisque 99 ; Gambie 103 ; Ruffisque extra 106, les 100 kilos, fût perdu, comptant, gare départ.

Le Havre, 28 octobre. — On cote : Huile de colza à bouche, extra 89 ; huile comestible 1<sup>re</sup> choix grillée 87 ; huile de lin à bouche, dite noiseline, neutre de goût 87 ; huile clarifiée 1<sup>re</sup> qualité pour graissage de machines 77 les 100 kilos, quai Havre.

Huiles d'olives

Arles, 28 octobre. — Nous approchons de la récolte, que nous évaluons pour cette année comme quantité moyenne ordinaire. On se plaint du noir aux arbres. Et cette maladie amoindrit les qualités. Le commerce de détail semble s'approprier à fausser les cours. Si cela se produit et que le commerce de gros ne puisse pas acheter, il restera un gros stock qui pesera sur les cours toute la campagne qui va commencer en décembre prochain.

Beurre — Œufs — Volailles

Bourg (Ain), 28 octobre. — Marché bien fourni ; vente calme sur la volaille avec baisse importante. Peu de changement de prix sur le beurre et les œufs.

Table listing prices for various types of butter, eggs, and poultry.

Bourgoin (Isère), 29 octobre. — Marché bien approvisionné. Vente active.

Table listing prices for various types of cheese and other dairy products.

Sucres — Mélasses

Lyon, 29 octobre. — Le stock de sucre est extrêmement réduit en attendant la nouvelle récolte ou des arrivages de l'étranger, et ce stock est sous la main de l'autorité militaire. Nous donnons, ci-après, le cours des sucres et alcools de la Bourse de Commerce de Paris.

Sucre blanc n. 3, 55 fr. ; sucre raffiné belle sorte 90.50.

Tourteaux

Marseille, 28 octobre. — A notre réunion de ce jour la situation du marché pour les tourteaux est restée très calme et les prix baissent de jour en jour.

Tourteaux alimentaires. — Nous pratiquons disponible : Coprah demi-Cochin 16 ; Coprah Ceylan 14 ; Coprah courant demi-blanc 13 ; Arachides ruffisques décorquées extra 16.50 ; 1<sup>re</sup> qualité 15.50 ; de Coromandel 15, aux 100 kilos nu, départ gare Marseille.

Tourteaux de gluten de maïs d'Amérique C. C. C. 23.

J. MALLARD, représentant. MARSEILLE

Carbone de l'Industrie Laitière ET FROMAGÈRE

Lyon, 29 octobre. — La hausse signalée par nos précédents bulletins se maintient facilement, et les marchandises continuent à se rarifier. Cours fermes sans changement. On cote : 200 fr. façons Emmenthal. 1<sup>er</sup> choix ; 190 Comtés 1<sup>er</sup> choix ; et selon mérite les autres sortes ; petits bleus 155, 1<sup>er</sup> choix ; Gorgonzola 210, 1<sup>er</sup> choix.

VENTES DE FROMAGES

La Société d'Algèrepierre a vendu ses mois d'octobre, novembre et décembre, 85 fr. et 10 fr. au fromager. Ruffey a vendu sa fabrication du 15 août au 1<sup>er</sup> octobre, 87 fr. et 25 au fromager. La Chapelle, ses trois mois de septembre, octobre, novembre, 82 fr. et 25 fr. au fromager. Mouchard, mêmes mois, 85 fr., 100 fr. d'étranges à la Société et 25 fr. au fromager. Saisénay, ses mois d'août, septembre, octobre, novembre, 86 fr. et 25 fr. au fromager. Granges-de-Dessia, 75 pains à 79 fr. plus 50 fr. d'étranges, et 65 pains à 76 fr. Saint-Lothain, ses mois de septembre, octobre, novembre, à confront des 3 plus hautes du canton de Poligny, plus 125 fr. d'étranges et 25 fr. au fromager. Moirans, du 1<sup>er</sup> août à la fin de l'année, 83 francs.

Marchés aux Grains

Nouvelles des Récoltes en terre

Agén, 28 octobre. — Les offres en blés sont rares et les cours en hausse. Nous cotons : Blé choix 20.50 à 21, les 80 kilos ; seigle 17 les 75 kilos ; avoine grise d'hiver 10.75 les 50 kilos ; farines de cylindre 1<sup>re</sup> 51 à 52 ; son gros 10 les 100 kilos.

Issues mieux tenues et peu offertes. Carcassonne (Aude), 24 octobre. Nous cotons : Blé choix 22 à 22.50 ; blé ordinaire 21 à 22 les 80 kilos ; avoine grise d'hiver 20.50 à 21 les 100 kilos ; farines de cylindre 1<sup>re</sup> 51 à 52 ; farines de cylindre 2<sup>e</sup> 50 à 51 ; farines de meules 1<sup>re</sup> 49 à 50 les 122 kilos. Tendence ferme pour les farines, calme pour toutes les issues. Castelnaudary (Aude), 26 octobre. — Marché calme pour les blés, avoines et fourrages, ferme pour les paumelles, mais vieux et paillés. Nous cotons : Blé choix 21 à 21.50 ; les 80 kilos ; blé ordinaire 20 à 21 ;

seigle 14.50 les 75 kilos ; avoine noire 10.50 à 10.75 ; avoine grise d'hiver 10 à 10.50 ; avoine bl. et gr. de printemps 9.50 à 10 les 50 kilos ; orge brasserie 18.50 ; orge mouture 17 ; mais blanc vieux 22.50 les 100 kilos ; farines de cylindre 1<sup>re</sup> 49 les 122 kilos ; farines de cylindre 2<sup>e</sup> 47 ; son gros 11 ; son fin 10 les 100 kilos.

Chalon-s.-Saône (Saône-et-Loire), 23 octobre. — Marché presque nul ; la culture occupée aux travaux d'été très peu. Les blés de nos régions sont bien chargés de grains noirs et manquent de qualité ; prix de 26 à 27.50 selon qualité. Cours calmes.

Nous cotons : Blé choix 26 à 27.50 ; blé ordinaire 25 à 26 ; avoine noire 21.50 à 22 ; avoine grise d'hiver 21 à 21.50 ; orge brasserie 23 à 24 ; orge mouture 21 à 23, les 100 kilos ; farines de cylindre 1<sup>re</sup> 51 à 52 ; farines bisées 40 à 41 les 125 kilos ; pain blanc 0.40 ; pain de ménage 0.375 le kilo ; son gros 11 à 12 ; son fin 10 à 10.50 ; fleurage blanc 17 à 18 ; fleurage bis 14 à 15 ; recoupe 13 à 14 les 100 kilos.

Chartres (Eure-et-Loir), 24 octobre. On cote : blé choix, 32.50 les 120 kil. ; avoine noire, 15 ; grise, 15 les 75 kil. ; orge mouture, 20 les 100 kil. ; farines de cylindres premières, 63 ; de cylindres deuxièmes, 60 les 157 kil. ; pain blanc, 0.80 les 200 kil. ; son gros, 10 ; son fin, 9 ; fleurage blanc, 20 ; fleurage bis, 18 les 100 kilos.

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 22 octobre. — Peu d'offres en blés et avoine. Cours comme le précédent marché. Nous cotons : Blé choix 21 les 80 kilos ; seigle 16 les 75 kilos ; avoine grise d'hiver 12 les 100 kilos ; orge mouture 12 les 60 kilos ; mais 14 les 75 kilos ; farines de cylindre 1<sup>re</sup> 40 les 100 kilos ; farines de meules 1<sup>re</sup> 38 ; son gros 10 les 100 kilos.

Etang-s.-Arroux (Saône-et-Loire), 17 octobre. — Peu d'affaires à notre marché. La situation des farines est calme. Nous cotons : Blé choix 26 à 27 ; blé ordinaire 25 ; seigle 19 à 20 ; avoine grise 18 à 19 ; orge mouture 20 ; sarrasin 18 les 100 kilos ; farines de cylindre 1<sup>re</sup> 52 les 125 kilos ; farines de seigle 30 les 100 kilos ; pain blanc 0.80 les 2 kilos ; son gros 14 à 15 ; son fin 13 les 100 kilos ; paille de froment 18 à 20 ; foin 45 à 50 les 500 kilos ; pommes de terre Beauvais 8 à 9 les 100 kilos.

Genève (Suisse), 28 octobre. — Le commerce depuis le jour de la mobilisation est complètement paralysé, et n'a vécu jusqu'à présent que sur les stocks importants qui existaient. Bien-tôt il va falloir se repourvoir, chose très difficile le transit en ce qui concerne les céréales, par la France, étant en partie interdit. Les blés et avoines du canton de Genève ont été achetés par la Confédération pour les besoins de son intendance militaire.

Nous cotons : Blé choix 27 à 28 ; avoine blanche 26 à 28 ; mais 24.50 à 25 ; farines de cylindre 2<sup>e</sup> à 75 %, 38 ; pain de ménage 0.40 le kilo ; son gros 15 à 16 ; paille de froment 7.50 à 8 ; foin 9.50 ; pommes de terre rouges 14, les 100 kilos.

Orthez (Basses-Pyrénées), 20 octobre. — Marché important ; beaucoup de haricots, de noix et de châtaignes. Le maïs nouveau a fait son apparition. Nous cotons : Blé ordinaire 20 ; avoine grise d'hiver 10 à 10.50 ; mais 14 à 15 les 80 kilos.

Le Puy (Hte-Loire), 27 octobre. Nous cotons : Blé choix 26.50 ; seigle 20 ; avoine gr. de printemps 19.75 ; orge brasserie 19 ; orge mouture 17, les 100 kilos ; farines de cylindre 1<sup>re</sup> 53 ; farines de meules rondes 48, les 125 kilos ; son gros 14 à 15 ; son fin 7.50 ; fleurage blanc 20, les 100 kilos.

Pierrelatte (Drôme), 23 octobre. Nous cotons : Blé choix 26.50 ; blé ordinaire 25.50 ; avoine noire 19.25 ; orge mouture 18.50 les 100 kilos.

Sablé-s.-Sarthe, 26 octobre. Nous cotons : Blé choix 26 à 26.50 ; avoine noire 22 ; avoine grise d'hiver 22 ; orge brasserie 17 à 17.50 ; sarrasin 17 ; farine de cylindre 1<sup>re</sup> 39 ; son gros 8, les 100 kilos.

Tonnerre (Yonne), 21 octobre. — Marché calme en raison des événements et des travaux des champs. Nous cotons : Blé choix 25 ; avoine noire 18 à 18.50 ; avoine grise d'hiver 18 ; avoine bl. et gr. de printemps 18 ; orge mouture 18 ; farines de cylindre 1<sup>re</sup> 39 à 40 ; son gros 13 ; son fin 12 les 100 kilos.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Madame PIERRE ROCHE, sœur de M. MIRAMAND, rédacteur au Courrier du Commerce. Dans cette douloureuse circonstance, nous adressons à cet excellent ami et collaborateur, ainsi qu'à toute sa famille, l'expression de nos profonds sentiments de condoléances pour la perte douloureuse qu'ils viennent de faire.

NECROLOGIE

Depuis quelques jours, les marchés du Midi sont suivis d'une façon plus attentive par la propriété et par le commerce ; de part et d'autre on recherche à établir des prix de base en faisant renaître les mercuriales officielles, afin d'arriver à donner des prix qui soient stables.

Ces jours derniers à la faveur de ces renseignements on a établi des cours portant sur les vins nouveaux au taux de 1 fr. à 1 fr. 25 le degré et les vins vieux avec une majoration de 2 ou 3 fr. sur les prix des nouveaux.

Rien n'est modifié dans les difficultés d'enlèvement et d'expédition que rencontre le commerce pour faire ses envois, malgré la bonne volonté dont fait preuve la compagnie des chemins de fer, les arrivages sont toujours restreints, les vagon-réservoirs ayant été en partie réquisitionnés pour les vins à expédier pour l'armée.

Si nous ajoutons à cela que les transports par eau ne marchent pas régulièrement en ce moment-ci, nous voyons pour notre région un manque de disponible qui fait tenir les cours. Aussi est-on étonné de voir sur place dans certaines maisons de vente au détail des vins à bas prix, alors que pour les gros les marchandises qui sont disponibles trouvent preneurs à des prix élevés.

Ce ne sera pas avant quelque temps que la situation se modifiera ; en attendant les vins se dépourraient et montreraient alors leur vraie qualité qui jusqu'à ce jour se maintient bonne par l'ensemble.

[De nos correspondants particuliers]

Chalon-sur-Saône, 23 octobre. Les cours des vins ont une tendance faible, nos vins sont cette année de très bonne qualité ; quelques courtiers ont visité nos contrées, mais devant les offres dérisoires, le vigneron ne vend pas. Vin rouge 28 à 30 ; vin blanc 30 à 35 l'hectolitre.

Orthez (B.-Pyrénées), 23 octobre. Le vin va se faire dans de très bonnes conditions, et la récolte va être très abondante. Cette, 24 octobre. Nos marchés du Midi ont un peu plus d'animation, toutefois ce n'est pas affaires que l'on parle, mais bien guerre et combats ; cette animation s'explique. Les vins vieux sont en faveur, l'on paye les 9 à 10 degrés de bonne qualité jusqu'à 15 à 16 francs. Quand aux nouveaux ils sont toujours sans cours et il semblerait que personne ne veut se hâter de leur attacher le grelot de la mercurelle. Ce qu'il y a de certain c'est qu'ils sont abondants mais de qualités on ne peut plus variées. Notre marché a été nul.

Nîmes, 26 octobre. Récolte 1913, de 14 à 20 fr. selon mérite et qualité. Récolte 1914, de 10 à 13 fr. selon qualité.

sin 17 ; farine de cylindre 1<sup>re</sup> 39 ; son gros 8, les 100 kilos.

Tonnerre (Yonne), 21 octobre. — Marché calme en raison des événements et des travaux des champs. Nous cotons : Blé choix 25 ; avoine noire 18 à 18.50 ; avoine grise d'hiver 18 ; avoine bl. et gr. de printemps 18 ; orge mouture 18 ; farines de cylindre 1<sup>re</sup> 39 à 40 ; son gros 13 ; son fin 12 les 100 kilos.

Bulletin Vinicole

Depuis quelques jours, les marchés du Midi sont suivis d'une façon plus attentive par la propriété et par le commerce ; de part et d'autre on recherche à établir des prix de base en faisant renaître les mercuriales officielles, afin d'arriver à donner des prix qui soient stables.

Ces jours derniers à la faveur de ces renseignements on a établi des cours portant sur les vins nouveaux au taux de 1 fr. à 1 fr. 25 le degré et les vins vieux avec une majoration de 2 ou 3 fr. sur les prix des nouveaux.

Rien n'est modifié dans les difficultés d'enlèvement et d'expédition que rencontre le commerce pour faire ses envois, malgré la bonne volonté dont fait preuve la compagnie des chemins de fer, les arrivages sont toujours restreints, les vagon-réservoirs ayant été en partie réquisitionnés pour les vins à expédier pour l'armée.

Si nous ajoutons à cela que les transports par eau ne marchent pas régulièrement en ce moment-ci, nous voyons pour notre région un manque de disponible qui fait tenir les cours. Aussi est-on étonné de voir sur place dans certaines maisons de vente au détail des vins à bas prix, alors que pour les gros les marchandises qui sont disponibles trouvent preneurs à des prix élevés.

Ce ne sera pas avant quelque temps que la situation se modifiera ; en attendant les vins se dépourraient et montreraient alors leur vraie qualité qui jusqu'à ce jour se maintient bonne par l'ensemble.

[De nos correspondants particuliers]

Chalon-sur-Saône, 23 octobre. Les cours des vins ont une tendance faible, nos vins sont cette année de très bonne qualité ; quelques courtiers ont visité nos contrées, mais devant les offres dérisoires, le vigneron ne vend pas. Vin rouge 28 à 30 ; vin blanc 30 à 35 l'hectolitre.

Orthez (B.-Pyrénées), 23 octobre. Le vin va se faire dans de très bonnes conditions, et la récolte va être très abondante. Cette, 24 octobre. Nos marchés du Midi ont un peu plus d'animation, toutefois ce n'est pas affaires que l'on parle, mais bien guerre et combats ; cette animation s'explique. Les vins vieux sont en faveur, l'on paye les 9 à 10 degrés de bonne qualité jusqu'à 15 à 16 francs. Quand aux nouveaux ils sont toujours sans cours et il semblerait que personne ne veut se hâter de leur attacher le grelot de la mercurelle. Ce qu'il y a de certain c'est qu'ils sont abondants mais de qualités on ne peut plus variées. Notre marché a été nul.

Nîmes, 26 octobre. Récolte 1913, de 14 à 20 fr. selon mérite et qualité. Récolte 1914, de 10 à 13 fr. selon qualité.

Paris-La Vilette

MARCHE DU LUNDI 26 OCTOBRE

Table listing market prices for various types of beef, veal, and mutton.

Vente régulière, prix en hausse de 30 à 40 francs par tête pour le gros bétail, soutenus pour les veaux, fermes et en légère hausse pour les moutons et les porcs.

MARCHE DU JEUDI 29 OCTOBRE

Table listing market prices for various types of beef, veal, and mutton.

Vente active pour toutes les catégories ; gros bétail ferme et en hausse de 30 à 40 fr. par tête ; veaux soutenus, mais inchangés ; hausse de 0 fr. 05 par livre sur les moutons et de 4 francs par 100 kilos sur les porcs.

Marseille

MARCHE DU MERCREDI 28 OCTOBRE

Table listing market prices for various types of beef, veal, and mutton.

Sur le marché d'aujourd'hui il y avait 198 bœufs et vaches de pays. Il y en a eu 36 de renvoi. La vente a été passable. Voici les cours pratiqués : Bœufs gras, de 175 à 182 fr. ; vaches, de 165 à 175 fr. Il y avait 3.325 moutons et brebis. La vente a été passable. Voici les cours pratiqués : Moutons africains réserves et pays, de 165 à 175 fr.

FOIRES ET MARCHÉS

Aix (Bouches-du-Rhône), 22 octobre. Moutons d'Afrique : amenés 336 ; vendus 336 ; poids moyen sur pied, 40 ; 175 à 180 fr. ; agneaux : amenés 248 ; vendus 248 ; poids moyen sur pied 15 ; 110 à 150 fr. ; porcelets : amenés 55 ; 10 à 15 fr. par tête.

Aubagne (Bouches-du-Rhône), 25 octobre. — Malgré l'abondance de la marchandise exposée, la vente a été facile, cours maintenus. On a vendu : 562 laitons, de 10 à 15 francs la pièce.

Bourg (Ain), 28 octobre. — On a vendu : moutons 35 à 80 fr. ; veaux 70 ; 100 à 115, les 100 kilos.

Bourgoin (Isère), 29 octobre. — Vente calme sur toutes les sortes.

On a vendu : moutons 70 de 140 à 180 ; veaux 80 de 80 à 100 ; porcs, offre de la charcuterie de 80 à 90 ; agneaux 15 de 160 à 200, les 100 kilos.

Charolles, 23 octobre. — Jeudi 22 octobre a eu lieu la foire annuelle aux veaux d'élevage du 4<sup>e</sup> jeudi d'octobre.

Le marché réunissait du beau bétail, mais il était moins bien approvisionné que de coutume. Cela tenait moins, paraît-il, aux événements actuels qu'à l'incertitude dans laquelle se trouvaient nos éleveurs sur le jour exact de la foire.

Les acheteurs faisaient défaut. Il y a eu peu de transactions. On cite une quarantaine de ventes.

Dijon (Côte-d'Or), 22 octobre. — Marché bien approvisionné en moutons et en porcs.

Nous avions 196 moutons et nous avons eu 45 renvois, aussi les cours

ordinaire et les prix ont un peu fléchi. On payait la première qualité de 89 à 91 c. ; la qualité ordinaire de 85 à 86 c. ; la marchandise plus courante de 77 à 80 le demi-kilo.

Aménés : 658 ; renvois : 20. transactions ont été plus laborieuses, avec baisse dans les prix sur ceux pratiqués mardi. Les bons veaux faisaient de 55 à 58 c. ; les ordinaires de 52 à 53 c. ; les qualités courantes de 46 à 50 c. le demi-kilo.

Etang-s.-Arroux (Saône-et-Loire) 17 octobre. — Le marché a été calme avec cours en baisse. Bœufs de boucherie : 1<sup>re</sup> qualité 90 ; 2<sup>e</sup> 85 ; bêtes de fourniture : 1<sup>re</sup> qualité 82 ; 2<sup>e</sup> 80 ; taureaux : 1<sup>re</sup> qualité 78 ; 2<sup>e</sup> 75 ; moutons : 1<sup>re</sup> qualité 110 ; 2<sup>e</sup> 100 ; veaux : 1<sup>re</sup> qualité 120 ; 2<sup>e</sup> 100 ; porcs : 1<sup>re</sup> qualité 80 ; 2<sup>e</sup> 70, les 100 kilos ; laitons : 1<sup>re</sup> qualité 15 ; 2<sup>e</sup> 10.

Matour (S.-et-L.), 22 octobre. — Moutons : amenés 17 ; vendus 13 ; 105 à 115 ; veaux : amenés 63 ; vendus 57 ; 30 à 40 ; porcs : amenés 42 ; vendus 19 ; 85 à 84 ; laitons : amenés 21 ; vendus 13 de 1 à 19.

Marché sans importance.

Saint-Christophe-en-Brionnais (S.-et-L.), 22 octobre. — Vente très active. Hausse assez importante, principalement sur les bœufs.

Bœufs de boucherie : amenés 160 ; 78 à 88 ; bêtes de fourniture : amenés 80 ; 70 à 78 ; taureaux : amenés 20 ; 65 à 73 ; vaches pour boucherie : amenées 140 ; 78 à 88 ; génisses : amenées 50 ; 80 à 89.

Saint-Etienne, 24 octobre. — On a vendu : porcs, 340 de 0.80 à 0.94.

Saint-Etienne, 26 octobre. — On a vendu : Bœufs, vaches et taureaux, 72, de 1.40 à 1.90 ; moutons, 1.402, de 1.50 à 1.80 ; agneaux, 12, de 1.60 à 2.20 ; chèvres, 14, de 0.50 à 0.60 ; veaux, 224 de 0.85 à 1.10.

Saint-Etienne, 28 octobre. — On a vendu : porcs, 332, de 0.80 à 1.

SAINDOUX-SALAISONS

Lyon, 30 octobre. — On cote : Lards 40 à 42 kilos, 130 ; dito 42 à 46 kilos, 140 ; dito 46 à 50 kilos, 150 ; poitrines, suivant poids 160 à 165 ; jambons salés 240 à 250 ; graisse pur 155 à 160 ; saucissons de Lyon, 550 les 100 kilos, Lyon.

CUIRS ET PEaux

VENTE DE CUIRS

Result